

DESTINATAIRES : Directeurs diocésains pour transmission urgente aux chefs d'établissements,
Organisations professionnelles de chefs d'établissements.

POUR INFORMATION : Commission Permanente

Rentrée du 2 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

La rentrée des classes à l'issue des vacances de la Toussaint, lundi prochain 2 novembre, se déroulera dans le cadre d'une actualité troublée.

A la mémoire de l'attentat contre le professeur Samuel Paty, au tout début des congés, s'ajoutera celle, plus récente, de l'attentat de Nice et du triple assassinat de fidèles catholiques au sein de leur église. Au renforcement du protocole sanitaire dans nos établissements, et aux mesures de confinement de notre pays pour 5 semaines, s'ajouteront de nouvelles mesures de renforcement de la sécurité dans et aux abords des établissements scolaires.

Cette actualité inquiétante ne doit pas nous faire oublier notre mission première : accueillir les enfants et les jeunes qui nous sont confiés et permettre que tous retrouvent le chemin de la classe dans les meilleures conditions possibles.

Compte tenu des nouvelles consignes sanitaires et de l'élévation, au niveau maximal du Plan Vigipirate, le Ministère de l'Education Nationale vient de transmettre les informations suivantes :

- **L'accueil des élèves se fera aux heures habituelles.** Il convient de tout mettre en œuvre pour éviter la formation d'attroupements aux abords des établissements.
- Le temps de dialogue initialement annoncé entre les enseignants et les personnels n'est donc plus programmé avant la reprise des cours qui se dérouleront le plus normalement possible.

- Seul le moment national de recueillement à la mémoire de Samuel Paty, professeur assassiné le 16 octobre dernier, se déroulera, dans tous les établissements, lundi à 11h00.
- Cet hommage sera constitué de la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices suivie d'une minute de silence. Il conviendra de présenter et contextualiser ce texte afin que sa lecture en soit facilitée.
- Compte tenu du contexte sanitaire et sécuritaire, il est recommandé de ne pas créer à cette occasion de regroupements d'élèves. On privilégiera donc le déroulement de cet hommage en classe.
- Contrairement à ce qui avait été prévu, cet hommage se déroulera sans la présence d'élus et/ou de cadres de l'Education nationale.

Afin de manifester notre solidarité avec la Nation et notre participation pleine et entière à la République, nous vous invitons à respecter scrupuleusement la minute de silence prévue à 11h00 après la lecture de la lettre de J.Jaurès aux instituteurs et institutrices. Au-delà des questions que posent le choix de ce texte, l'heure n'est pas au débat mais à la manifestation la plus large possible de l'unité. A l'hommage rendu à S.Paty, on associera celui des victimes des attentats de Nice et plus largement de l'ensemble des victimes de la violence terroriste.

Parce que nous croyons que la prière pour la paix est la réponse des croyants à toute forme de violence, nous vous invitons à associer à cet hommage républicain, un temps de prière et de recueillement.

Chaque établissement, sous l'autorité de son chef d'établissement, organisera les temps de réflexion et de débats initialement prévus pour se dérouler le lundi 2 novembre au moment qu'il jugera le plus opportun. Afin de pouvoir préparer convenablement ces séquences pédagogiques, nous vous recommandons de les programmer ultérieurement.

Des ressources pédagogiques, élaborés par le Ministère de l'Education Nationale ainsi que d'autres ressources préparés par le département éducation du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique vous seront adressées dès que possible.

Nous savons que ces modifications de dernières minutes vont nécessiter de votre part de nouvelles adaptations mais s'agissant des conséquences des derniers événements dramatiques que vient de connaître notre pays nous vous invitons à respecter scrupuleusement ces nouvelles instructions ministérielles.

Jérôme BRUNET
Adjoint au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique

Yann DIRAISON
Adjoint au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique

Philippe DELORME
Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique